



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Criterion de bassin voile en pays de Brest
PORTSALL
Dimanche 2 Juin 2024
Lieu : Portsall ANCRE an EOR
Autorité organisatrice : CNPK
Grade : 5 B

REGLES

La régata sera régie par :
- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes **RCB ;B293 ;IND ;OPTE ;OBIC**
2.2 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
-ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER (si nécessaire)

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Planches à voile et dériveur solitaire	10 €
Bateau double	20€

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :
Le dimanche 2 Juin 2024 de 09h30 à 11h00.
- 4.2 Date et heure du briefing : **Le dimanche 30 juillet 2022 à 11h30.**
Heure de départ : **12h**
Dernier signal de départ : **15h30**
- 4.3 Type de parcours : **construit et raid**



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : selon le règlement VPB
- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. REMISE DES PRIX

Remise des prix conformément au règlement de VPB.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

cnpk-portsall@orange.fr



PARTENAIRE
OFFICIEL

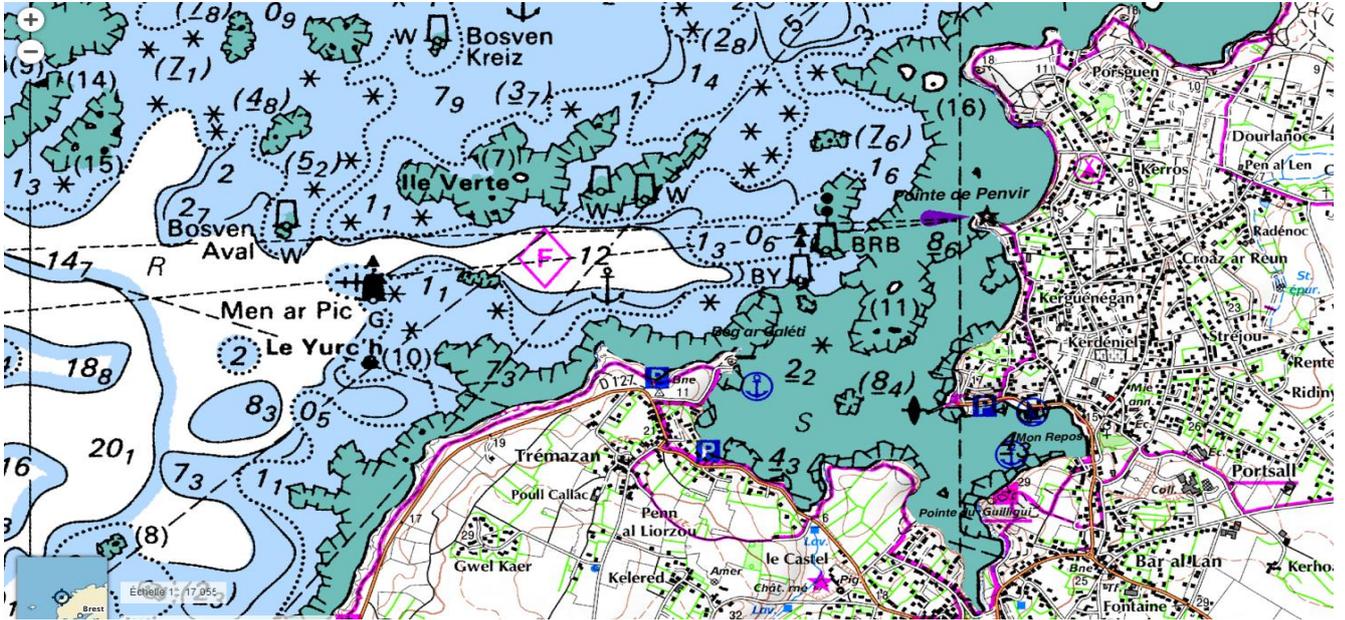


PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

ANNEXE



Ports Marées Mon compte ? aidez la SNSM sur www.snsm.org

Dimanche 02 Juin 2024 UTC+2 Semaine 22 48°34' N
4°43' W **Portsall** ☆

Lever du soleil : 06h19 Dernier croissant de lune Coucher du soleil : 22h09

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	61	02h11	06h29	01h04	6,47m	4,39m	0,37m	1,10m	2,20m
BM		08h40			2,08m	4,40m			
PM	65	14h51	06h11	01h01	6,48m	4,40m	0,37m	1,10m	2,20m
BM		21h11	06h20	01h03	2,11m	4,37m	0,36m	1,09m	2,19m

Horaires des marées à Portsall - marégramme Options

Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Dim. 02	02h11	6,47m	61
	08h40	2,08m	
	14h51	6,48m	65
	21h11	2,11m	
Lun. 03	03h15	6,75m	69
	09h41	1,84m	
	15h47	6,81m	73
Mar. 04	22h10	1,80m	
	04h12	7,01m	77
	10h37	1,63m	
	16h39	7,11m	80
Mer. 05	23h04	1,56m	
	05h05	7,21m	82
	11h27	1,51m	
Jeu. 06	17h28	7,32m	84
	23h55	1,41m	
	05h54	7,30m	85
	12h15	1,48m	
Ven. 07	18h15	7,43m	86
	00h42	1,35m	
	06h42	7,29m	85
	13h00	1,53m	
	19h00	7,44m	84
	01h00	1,40m	

<http://maree.info>

FFVoile - Commission Centrale d'Arbitrage



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72